

STATISTIQUES DE L'EXAMEN D'ÉTAT 2023

UNE ANALYSE SUR L'ÉVALUATION DES FINALISTES DU SECONDAIRE EN RD CONGO

Bref historique de l'examen d'État

Augustin KALUBI, S.J.,
Directeur du Centre
Loyola d'Éducation et
de Formation (CLEF).
Assistant aux éditions
Loyola pour
la publication des
manuels scolaires.
Délégué pour
l'Éducation des écoles
jésuites en RD Congo
et en Angola.
kalubi@jesuits.net

Avant l'indépendance de la RD Congo, l'enseignement primaire était le plus solide et le plus généralisé. Un finaliste du primaire pouvait être retenu pour assurer des enseignements dans les classes inférieures du primaire. Et ces enseignements étaient donnés avec compétence et efficience. L'enseignement secondaire était plutôt limité. En 1960, par exemple, il n'y avait que 450 finalistes¹ du secondaire pour l'ensemble du pays.

La réforme de l'enseignement en 1961 a introduit une profonde révision des programmes. On note la division de l'enseignement secondaire en deux cycles : le cycle d'orientation de deux années et le cycle des humanités de quatre années de formation à sections spécialisées. La réforme décida d'imposer le français comme unique langue d'enseignement au degré primaire et de prolonger la scolarité au niveau secondaire. Elle aligna l'enseignement des filles sur celui des garçons. Elle ouvrit le contenu de l'enseignement aux réalités culturelles africaines. La nécessité de former des enseignants qualifiés pour les classes du cycle d'orientation conduisit à l'ouverture des Instituts Supérieurs Pédagogiques (ISP) entre 1963 et 1968².

Les diplômes des finalistes étaient délivrés par les établissements scolaires selon les critères définis par leurs réseaux d'enseignement. Cela eut pour conséquence négative que les diplômés

1 Léon de SAINT MOULIN, « Le cinquantenaire des Examens d'État en RD Congo – Évolution du nombre des finalistes de l'enseignement secondaire et de leur répartition par province depuis 1960 », in *Congo-Afrique*, n°517, septembre 2017, p. 703.

2 Le 17 octobre 1962, par l'ordonnance-loi N°174, fut décidée l'unification des structures de l'enseignement primaire qui devait se faire en 6 ans et en trois degrés (élémentaire, moyen et terminal).

d'un établissement scolaire ou d'un réseau d'enseignement pouvaient être sous-estimés par d'autres établissements scolaires ou par d'autres réseaux d'enseignement. Les diplômes ainsi délivrés devaient cependant être homologués par une commission du gouvernement. Celle-ci vérifiait la régularité du fonctionnement de chaque établissement scolaire. Elle contrôlait les pièces justificatives nécessaires pour chaque diplômé. Avec l'accroissement du nombre de finalistes de 450 en 1960 à 3.237 en 1967, le processus d'homologation devenait fastidieux, lent et peu efficace.

En 1967, le chef de l'État et Président de la république institua, par ordonnance N°67-250 du 5 juin 1967, l'Examen d'État comme outil et instrument d'évaluation externe des acquis scolaires, à l'issue des études secondaires avec les premiers candidats de la réforme de 1961. Ce fut des épreuves certificatives nationales avec des questions ouvertes, communément appelées questions du type traditionnel. Ces épreuves portaient sur des matières inscrites aux programmes nationaux des disciplines et disponibles à travers le pays. L'Examen d'État fit désormais la fierté de l'unité nationale. Il se déroule depuis lors au même moment à travers tous les centres du pays pendant quatre jours. Même en temps de guerres ou de conflits internes, les belligérants respectent la tenue de l'Examen d'État sur le territoire national.

Cette initiative a eu le mérite de rejoindre une formule d'évaluation nationale des finalistes en usage dans plusieurs pays du monde. Au niveau national, elle a eu l'avantage de transcender les critères d'évaluation des finalistes établis par les établissements scolaires et leurs réseaux d'enseignement. Le diplôme a ainsi pris une valeur nationale et internationale. Et il fut conçu de manière à ne pas y indiquer ni le nom de l'établissement scolaire fréquenté par le diplômé ni son réseau d'enseignement. Ces épreuves aux questions ouvertes étaient corrigées en provinces.

La correction des questions ouvertes s'est butée de nouveau au problème d'accroissement rapide³ du nombre de candidats finalistes. Les corrections duraient plusieurs mois et exigeaient des ressources humaines et financières importantes. La qualité de la correction fut de plus en plus remise en cause. Tenez qu'en 1967, le pourcentage de réussites était de 70,2%, tandis qu'en 1974 il est descendu à 52,4%. En sept ans, soit de 1967 à 1974, le pourcentage moyen de réussites fut de 59% comme l'indique le tableau I ci-dessous. Cette baisse pourrait être due au niveau intellectuel des candidats tout comme aussi elle pourrait être une conséquence du débordement des correcteurs par les effectifs importants des candidats.

En 1975, l'Examen d'État passa du type de questions ouvertes à celui de questions à choix multiples, avec des corrections manuelles centralisées dans la ville de Kinshasa, capitale du pays. Les pourcentages de réussites

3 À moins de dix ans on est passé de 3.237 candidats en 1967 à 16.395 en 1974. Voir tableau I.

ont été spectaculaires dans les deux éditions de l'Examen d'État intervenues après ce changement. Sans doute sous la pulsion de la rigueur et de la sévérité de l'inspecteur général de l'éducation nationale, monsieur René Marcotte, les pourcentages de réussites n'ont atteint 50% que cinq fois entre 1977 et 1990⁴. Le pourcentage moyen pour les années comprises entre 1977 et 1990 ne fut que de 44,6%, alors que le nombre de participants est passé de 33.451 en 1977 à 105.912 en 1990, comme l'indique le tableau I ci-dessous.

De 1991 à 2006, le nombre de candidats s'est accru davantage passant de 120.262 à 254.022, après la crise liée à l'annonce de la démocratie et la prise en charge des enseignants et des fonctionnements des écoles par les ménages. On note qu'en 1992, les effectifs des candidats ont plutôt baissé à cause de la crise susmentionnée qui a poussé les ménages à suppléer à l'échec du Pouvoir organisateur de l'enseignement à payer un salaire juste, régulier, digne et honorable à ses enseignants. Le pourcentage moyen de réussites entre ces années (1991-2006) est remonté à 58,7% comme l'indique le tableau I ci-dessous. La correction des épreuves certificatives butait encore à la difficulté de gérer des effectifs si importants des candidats à l'Examen d'État qui exigeait de plus en plus des ressources humaines et financières conséquentes.

En 2007, le gouvernement de la république a équipé l'inspection générale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST), des ordinateurs et des scanners pour la correction électronique des épreuves certificatives nationales. Cette innovation a permis des économies en ressources humaines et financières dans la correction des épreuves nationales. La publication des résultats intervint cette année-là en moins d'un mois.

Mais, la correction électronique a fait beaucoup de dégâts dans les réussites des finalistes à cause de la petite administration qu'exige le remplissage des grilles électroniques. Les réussites ont été très maigres pendant les deux premières éditions qui ont suivi cette innovation, comme l'indique le tableau I. L'usage de la grille électronique exige plus de préparation et d'initiation de tous les candidats, mais spécialement ceux/elles de l'arrière-pays, pour avoir des résultats objectifs et de ne pas biaiser l'évaluation des finalistes. Le pourcentage moyen de 2007 à 2018 est de 59,6. Ceci reflète plus ou moins les totaux 1 et 3 du tableau I.

Les pourcentages spectaculaires des réussites sont apparus à partir de l'édition 2019 de l'Examen d'État, avec le point culminant en 2023 où le pourcentage de réussites atteint 78% (64,9% en 2022). En cette année 2023, il y a eu une deuxième publication des résultats après des recours divers exprimés par les finalistes. La volonté politique a exigé des réussites fulgurantes sans doute pour témoigner de sa capacité de travail. La correction des épreuves nationales de cette année a été entachée des remous

4 Nous avons pris les années 1977 et 1990 pour de simples raisons : d'une part, les pourcentages de réussites ont commencé à baisser deux ans après la mesure de 1975, et, d'autre part, l'année 1990 a marqué la crise des années blanches qui ont suivi l'annonce de la démocratie.

de grèves et des marches de protestation des correcteurs des épreuves qui réclamaient leurs rémunérations, impayées depuis l'édition précédente de l'Examen d'État. L'autorité du ministère de tutelle aurait recouru aux non-experts pour faire face à ces mouvements de grève des correcteurs.

L'édition 2020 de l'Examen d'État a aussi étonné plus d'une personne. À cause de la crise sanitaire liée à la covid-19, la décision politique a arrêté l'année scolaire en mars 2020, comme d'ailleurs toutes les institutions privées et publiques, pour mettre le pays en confinement, seul moyen de contrer le coronavirus. Mais en juillet 2020, un calendrier spécial a été élaboré par le ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour que seuls les élèves finalistes du secondaire reprennent les cours à travers tout le territoire national dans le but de présenter les épreuves nationales de l'Examen d'État, édition 2020. Pour une année scolaire qui n'a compté que près de six mois des cours effectifs, les résultats aux épreuves certificatives nationales ont été spectaculaires avec un taux de réussites de 72%, bien au-dessus des taux de réussites de plusieurs éditions de l'Examen d'État.

Ces années 2019-2023 ont suscité plusieurs débats autour du sérieux des épreuves certificatives nationales. Le contraste devenait de plus en plus éloquent entre l'évaluation populaire des finalistes et les résultats de leurs diplômes d'État. Pour un diplôme qui a une valeur nationale et internationale, la légèreté accusée dans la double-publication des résultats de 2023 et dans les réussites fantaisistes et scandaleuses de 2020 a révolté les pédagogues et éducateurs épris de la dignité et de la fierté nationales. Certains vont même jusqu'à remettre en question l'existence des épreuves nationales de l'Examen d'État dans sa forme actuelle.

Certes, beaucoup d'observateurs débattent sur les avancées qualitatives des réformes dans l'organisation des épreuves certificatives de l'Examen d'État. Ils estiment que le diplôme d'État perd de plus en plus la valeur qu'il avait au départ. Du point de vue de la forme, certains citoyens pensent que les questions du type choix multiples ne permettent pas de contrôler l'expression des élèves et leur capacité de réflexion. Ils pensent que les réussites avec les questions du type choix multiples peuvent être un effet du hasard dans le choix des réponses.

Mais le déroulement de l'Examen d'État en deux sessions (hors-session et session ordinaire) résout en partie ce problème. Si la session ordinaire porte sur des questions à choix multiples, la hors-session quant à elle porte sur des questions ouvertes, sur l'expression des candidats et sur les manipulations scientifiques et techniques. Cette partie de l'Examen d'État porte des pondérations significatives dans certaines options techniques, et pourrait l'être dans toutes les options. Bien plus, les établissements scolaires organisent les évaluations formatives avec des questions ouvertes

à leurs niveaux, et les points scolaires sont pris en compte dans l'évaluation externe nationale. Les lacunes que cacheraient les questions à choix multiples seraient couvertes par la hors-session et la prise en compte des points scolaires.

TABLEAU I : Pourcentages des réussites de 1967 à 2023⁵

ANNÉES	INSCRITS	RÉUSSITES	%		ANNÉES	INSCRITS	RÉUSSITES	%
1967	3.237	2.272	70,2%		1991	120.262	80.086	66,6%
1968	5.212	3.390	65,0%		1992	97.716	45.361	46,4%
1969	6.649	3.722	56,0%		1993	107.228	40.834	38,1%
1970	7.592	5.064	66,7%		1994	113.479	66.790	58,9%
1971	12.078	6.965	57,7%		1995	129.573	82.871	64,0%
1972	11.666	7.936	68,0%		1996	140.492	78.835	56,1%
1973	14.602	7.747	53,1%		1997	145.076	97.174	67,0%
1974	16.395	8.594	52,4%		1998	130.917	82.998	63,4%
TOTAL 1	77.431	45.690	59,0%		1999	157.070	99.259	63,2%
					2000	165.358	107.671	65,1%
1975	19.439	12.362	63,6%		2001	181.939	59.282	32,6%
1976	26.468	18.581	70,2%		2002	220.030	90.302	41,0%
1977	33.451	17.064	51,0%		2003	217.656	149.294	68,6%
1978	40.939	7.235	17,7%		2004	216.306	146.118	67,6%
1979	42.022	17.736	42,2%		2005	238.966	159.429	66,7%
1980	50.538	20.701	41,0%		2006	254.022	161.058	63,4%
1981	60.493	24.102	39,8%		TOTAL 3	2.636.090	1.547.362	58,7%
1982	68.363	20.530	30,0%		2007	299.562	113.844	38,0%
1983	83.603	26.026	31,1%		2008	386.301	179.296	46,4%
1984	86.037	34.650	40,3%		2009	408.944	253.134	61,9%
1985	83.353	38.157	45,8%		2010	426.375	283.148	66,4%
1986	83.567	42.254	50,6%		2011	465.822	320.481	68,8%
1987	88.094	40.913	46,4%		2012	517.452	315.674	61,0%
1988	96.603	52.715	54,6%		2013	559.729	267.096	47,7%
1989	98.875	49.829	50,4%		2014	613.279	336.864	54,9%
1990	105.912	53.359	50,4%		2015	601.448	363.289	60,4%
TOTAL 2	1.067.757	476.214	44,6%		2016	629.428	390.138	62,0%
					2017	648.029	425.847	65,7%
					2018	672.209	463.824	69,0%
					2019	705.388	507.879	72,0%

⁵ Les données de 1967 à 2016 sont celles de Léon de Saint Moulin publiées dans *Congo-Afrique*, n° 517 de septembre 2017, pp.705-706. Quant aux données de 2017 à 2023, elles proviennent de l'inspection générale à travers son Centre National de Correction (CNC).

				2020	962.000	692.640	72,0%
				2021	800.000	480.000	60,0%
				2022	950.565	615.922	64,8%
				2023	1.001.346	780.413	77,9%

Certes, la qualité des enseignants et leurs enseignements sont aussi pris à partie. La motivation des enseignants est généralement fonction de l'importance de leurs rémunérations avec des salaires justes, dignes et honorables. Par ailleurs, le recyclage ou la remise à niveau des enseignants est une exigence, une urgence et une nécessité pour une éducation de qualité, car beaucoup d'enseignants sont en déphasage par rapport à l'évolution du temps. Bien plus, ajoutent-ils, les enseignants à l'âge de la retraite ne donnent plus les performances attendues d'un enseignant. Leur inefficacité affecte la qualité de l'éducation dispensée, et donc aussi la qualité du diplôme délivré. Autrefois, arguent-ils, un diplômé d'État pouvait assurer avec compétence des cours au niveau du cycle terminal de l'éducation de base (7^e et 8^e années) que l'on appelait le cycle d'orientation (C.O.). Ils observent qu'il n'en est plus le cas aujourd'hui.

Mais le traitement salarial et la mise en retraite sont des défis qui frappent tout le personnel de l'État aujourd'hui, pas seulement l'enseignant. Tous ont droit à une rémunération honorable et à une retraite digne quand l'heure a sonné : les enseignants, les fonctionnaires de l'État, les militaires, les policiers, les médecins, les infirmiers, etc. Le gouvernement de la république doit y travailler. Les conséquences du mauvais traitement salarial et de mise en retraite frappent tous les *vulgum pecus* du pays. Mais cela ne constitue pas une raison suffisante pour remettre en question l'institution de l'Examen d'État comme outil d'évaluation externe des finalistes du secondaire.

Certes encore, plusieurs personnes éprises d'éducation dans le pays déplorent la manière dont se passent les épreuves nationales de l'Examen d'État à certains endroits : la surveillance bâclée, certains chefs de centre et inspecteurs corrompus, l'immixtion des autorités politico-administratives en milieu rural et le monnayage des épreuves. En effet, dans plusieurs villes et cités du pays, les finalistes font des cotisations pour s'assurer de leurs réussites à l'Examen d'État. À Kinshasa, spécialement à la Gombe, ils utilisent le sigle « V.M. » (sans doute l'abrégié du nom d'une personne) qui fixe même les taux des cotisations selon que l'on veut obtenir des pourcentages dans les fourchettes de 80, 70 ou 60%. Et ces cotisations se font à l'insu des autorités des écoles. Les inspecteurs qui sont derrière ce système ne sont jamais connus. Par ailleurs, on voit des finalistes en « maquis » résoudre des exercices provenant des sources inconnues mais qu'ils retrouvent dans leurs examens du lendemain.

Ce qui rend cette fuite plus dangereuse est que tout le monde sait que cela se passe ainsi mais personne ne dit d'où proviennent ces questions. D'autres finalistes et leurs partenaires corrompent les surveillants pour laisser libre cours à la tricherie dans les salles d'épreuves. La tricherie qui fut regardée comme un crime de lèse-majesté se fait au vu et au su de tout le monde. Les finalistes en parlent librement après leurs épreuves nationales certificatives sans nommer qui que ce soit. Ils citent le péché en protégeant le pécheur du feu de l'enfer. Bref, une opacité révèle la volonté de ne pas mettre fin au système de fraude.

Monsieur Mombula et ses compagnons de la plume soulignent la « fuite » comme une pratique qui fait perdre à l'Examen d'État sa valeur d'autrefois. Ils pointent du doigt les inspecteurs compositeurs des épreuves :

L'analyse de notre enquête nous conduit à dire que les items résolus et se trouvant entre les mains des candidats ne sortent qu'à Kinshasa à partir des inspecteurs sélectionneurs des questions en passant par leurs réseaux mafieux dans des provinces⁶.

Certaines affirmations n'engagent que leurs auteurs mais le ministère doit les prendre en compte pour mieux relever le défis de l'éducation et la valeur du diplôme d'État. Nous sommes convaincus que si les enseignants, les sélectionneurs des questions, les inspecteurs, les chefs des centres, les surveillants, les correcteurs et les compilateurs sont très bien payés, toutes les malversations évoquées se feront éradiquées d'elles-mêmes. Et il faut surtout que l'autorité politique se dissuade que sa bonne cotation ne dépend pas du nombre de réussites à l'Examen d'État. Même si c'est à lui que revient la dernière décision avant la publication des résultats de l'Examen d'État, l'autorité politique doit retirer sa main du processus de traitement de l'Examen d'État. L'inspection générale est bien outillée pour faire un travail efficace. Il ne suffit pas d'être un bon partisan d'un parti politique pour diriger le ministère de l'éducation, encore moins pour interférer dans le déroulement et la correction des épreuves nationales certificatives. Il faut avoir une base certaine en éducation, en pédagogie ou en administration scolaire.

Bref, pour un vaste pays comme la RD Congo avec des effectifs importants des candidats à l'Examen d'Etat, en dépit de tous les aléas et imperfections qui l'entourent et qui sont du reste corrigibles par la simple bonne volonté humaine, la formule actuelle de l'organisation des épreuves certificatives nationales est incontournable. Elle marque l'unité nationale et permet une évaluation externe des finalistes sur les mêmes bases des programmes nationaux des disciplines et au même moment à travers tout le pays. Elle est moins coûteuse et plus rapide. Le processus a fait preuve

6 N.G. MOMBULA, L.P. KOY et L.J. BOMBILE, « Fuite aux Examens d'État en R.D.Congo : une interpellation à la conscience des partenaires éducatifs », in *IJRDO-Journal of Educational Research*, vol. 5, April 2020, p. 62.

d'efficacité dans la passation, la correction et la publication des résultats en un temps record.

2. Statistiques des résultats de l'examen d'État 2023 par provinces administratives et par genres

À l'issue des épreuves nationales de l'Examen d'État et de la publication des résultats, l'inspection générale, à travers son Centre National de Correction (CNC), rend disponible les performances de chaque école du pays pour donner aux chefs d'établissements scolaires et aux promoteurs des écoles l'occasion d'encadrer pédagogiquement leurs enseignants et leurs finalistes. L'inspection rend disponible aussi les statistiques des réussites pour l'ensemble du pays par provinces administratives et par genres. Elle inclut aussi les centres d'Examen d'État organisés en dehors des frontières de la RD Congo : Angola, Burundi, Ouganda, Rwanda et Tanzanie. Pour 2023, il s'agit essentiellement des centres organisés en Angola. Le territoire hors-frontière ne sera pas pris en compte dans la présente analyse à cause de sa participation négligeable et de son ex-claustration par rapport à la superficie du pays. Ces statistiques permettent, entre autres, d'évaluer le système éducatif du pays.

**Tableau II : Statistiques des réussites de l'Examen d'État 2023
par provinces et par genres**

PROVINCES ADM.	PARTIC.	RÉUS- SITES	%	GARCONS			FILLES		
				Partic.	Réuss.	%	Partic.	Réuss.	%
HORS-FRONTIÈRES	585	474	81%	265	213	80%	320	261	82%
KINSHASA	172.198	141.084	82%	85.733	68.858	80%	86.465	72.226	84%
KONGO-CENTRAL	57.345	49.111	86%	31.544	25.636	81%	25.801	23.475	91%
MAI-NDOMBE	24.714	20.840	84%	15.274	12.664	83%	9.440	8.176	87%
KWILU	89.908	78.339	87%	50.931	42.899	84%	38.977	35.440	91%
KWANGO	29.324	23.682	81%	16.835	13.231	79%	12.489	10.451	84%
NORD-UBANGI	13.158	5.740	44%	9.379	3.887	41%	3.779	1.853	49%
EQUATEUR	20.558	18.798	91%	12.756	11.495	90%	7.802	7.303	94%
SUD-UBANGI	26.494	12.632	48%	18.484	8.246	45%	8.010	4.386	55%
TSHUAPA	11.305	10.497	93%	7.466	6.873	92%	3.839	3.624	94%
MONGALA	14.601	11.121	76%	10.109	7.675	76%	4.492	3.446	77%
TSHOPO	30.988	24.775	80%	19.748	15.705	80%	11.240	9.070	81%
ITURI	26.184	14.456	55%	13.923	8.194	59%	12.261	6.262	51%
HAUT-UELE	10.152	6.726	66%	5.747	3.703	64%	4.405	3.023	69%
BAS-UELE	4.441	3.462	78%	2.940	2.192	75%	1.501	1.270	85%
NORD-KIVU	62.177	39.831	64%	32.802	20.017	61%	29.375	19.814	67%

SUD-KIVU	78.286	51.794	66%	44.391	29.729	67%	33.895	22.065	65%
MANIEMA	28.401	16.610	58%	19.415	11.733	60%	8.986	4.877	54%
HAUT-KATANGA	81.744	70.433	86%	45.464	38.038	84%	36.280	32.395	89%
HAUT-LOMAMI	21.963	19.903	91%	15.695	14.137	90%	6.268	5.766	92%
TANGANYIKA	17.925	15.993	89%	12.219	10.867	89%	5.706	5.126	90%
LUALABA	20.323	18.281	90%	12.163	10.821	89%	8.160	7.460	91%
KASAI-CENTRAL	39.805	32.237	81%	27.814	22.235	80%	11.991	10.002	83%
KASAI	34.191	30.846	90%	22.744	20.478	90%	11.447	10.368	91%
KASAI-ORIENTAL	27.257	21.798	80%	18.341	14.380	78%	8.916	7.418	83%
SANKURU	23.099	14.531	63%	15.065	9.243	61%	8.034	5.288	66%
LOMAMI	34.220	26.419	77%	22.929	17.680	77%	11.291	8.739	77%
TOTAL RD CONGO	1.001.346	780.413	78%	590.176	450.829	76%	411.170	329.584	80%

Sources : IG-CNC

La participation aux différentes éditions de l'Examen d'État est en pleine croissance depuis l'institution de cet outil d'évaluation externe des finalistes du secondaire. À l'issue de l'édition 2023 de l'Examen d'État, les épreuves nationales certificatives d'évaluation des finalistes ont connu la plus large participation de l'histoire du pays. Jamais le pays n'a évalué plus d'un million de candidats. La participation des filles est aussi en croissance et tend vers le taux de 50%. Cette participation importante est un indicateur de l'accroissement rapide de la jeunesse congolaise et la prise en compte du facteur genre. Sur 1.001.346 participants, on compte 590.176 garçons, soit 58,9% de participation et 57,8% de réussite, et 411.170 filles, soit 41,1% de participation et 42,2% de réussite.

Tableau III : Participation par provinces administratives

PROVINCES ADMINISTRATIVES	PARTICIPATION	%
HORS-FRONTIÈRES	585	0,1%
KINSHASA	172.198	17,2%
KONGO-CENTRAL	57.345	5,7%
MAI-NDOMBE	24.714	2,5%
KWILU	89.908	9,0%
KWANGO	29.324	2,9%
NORD-UBANGI	13.158	1,3%
ÉQUATEUR	20.558	2,1%
SUD-UBANGI	26.494	2,6%
TSHUAPA	11.305	1,1%

MONGALA	14.601	1,5%
TSHOPO	30.988	3,1%
ITURI	26.184	2,6%
HAUT-UELE	10.152	1,0%
BAS-UELE	4.441	0,4%
NORD-KIVU	62.177	6,2%
SUD-KIVU	78.286	7,8%
MANIEMA	28.401	2,8%
HAUT-KATANGA	81.744	8,2%
HAUT-LOMAMI	21.963	2,2%
TANGANYIKA	17.925	1,8%
LUALABA	20.323	2,0%
KASAI-CENTRAL	39.805	4,0%
KASAI	34.191	3,4%
KASAI-ORIENTAL	27.257	2,7%
SANKURU	23.099	2,3%
LOMAMI	34.220	3,4%
TOTAL RD.CONGO :	1.001.346	100%
Sources : IG-CNC		

La plus grande participation à l'édition 2023 de l'Examen d'État est celle de la ville province de Kinshasa. Elle présente, à elle seule, un taux de 17,2% (l'an dernier 18%) des participants du pays. C'est la province la plus peuplée. On s'attendrait à ce que la ville province de Kinshasa soit suivie de celle du Nord-Kivu qui est la deuxième province la plus peuplée, mais ce sont les provinces du Kwilu et du Haut-Katanga qui prennent le dessus en taux de participation.

Six provinces (Kinshasa, Kwilu, Haut-Katanga, Sud-Kivu, Nord-Kivu et Kongo-central) prennent, à elles seules, plus de la moitié du taux de participation à l'Examen d'État, édition 2023, soit 53%. Ceci reflète le poids national des écoles secondaires et des effectifs des finalistes dans ces six provinces.

La plus faible participation aux épreuves nationales de l'Examen d'État est observée dans le Bas-Uélé et le Haut-Uélé qui ne sont pourtant pas les provinces les moins peuplées du pays. Ceci reflète le faible poids des écoles secondaires et des finalistes dans ces deux provinces administratives.

Tableau IV : Taux de participation par genres

PROVINCES ADM.	PART. TOT.	GARÇONS			FILLES	
		Participation	%		Participation	%
HORS-FRONTIÈRES	585	265	45%		320	55%
KINSHASA	172.198	85.733	50%		86.465	50%
KONGO-CENTRAL	57.345	31.544	55%		25.801	45%
MAI-NDOMBE	24.714	15.274	62%		9.440	38%
KWILU	89.908	50.931	57%		38.977	43%
KWANGO	29.324	16.835	57%		12.489	43%
NORD-UBANGI	13.158	9.379	71%		3.779	29%
ÉQUATEUR	20.558	12.756	62%		7.802	38%
SUD-UBANGI	26.494	18.484	70%		8.010	30%
TSHUAPA	11.305	7.466	66%		3.839	34%
MONGALA	14.601	10.109	69%		4.492	31%
TSHOPO	30.988	19.748	64%		11.240	36%
ITURI	26.184	13.923	53%		12.261	47%
HAUT-UELE	10.152	5.747	57%		4.405	43%
BAS-UELE	4.441	2.940	66%		1.501	34%
NORD-KIVU	62.177	32.802	53%		29.375	47%
SUD-KIVU	78.286	44.391	57%		33.895	43%
MANIEMA	28.401	19.415	68%		8.986	32%
HAUT-KATANGA	81.744	45.464	56%		36.280	44%
HAUT-LOMAMI	21.963	15.695	71%		6.268	29%
TANGANYIKA	17.925	12.219	68%		5.706	32%
LUALABA	20.323	12.163	60%		8.160	40%
KASAI-CENTRAL	39.805	27.814	70%		11.991	30%
KASAI	34.191	22.744	67%		11.447	33%
KASAI-ORIENTAL	27.257	18.341	67%		8.916	33%
SANKURU	23.099	15.065	65%		8.034	35%
LOMAMI	34.220	22.929	67%		11.291	33%
TOTAL RD CONGO	1.001.346	590.176	59%		411.170	41%
Sources : IG-CNC						

Sur l'ensemble du pays, le taux de participation des garçons est de 59% tandis que celui des filles est de 41%. Ceci indique un grand progrès dans la prise de conscience du rôle de la femme dans la construction et dans le développement du pays de demain. Le taux de participation des filles était de 32% il y a dix ans⁷.

7 R. NGUB'USIM et alii, « Examen d'État en question – Synthèse nationale - Résultats et qualité des réussites à l'Examen d'État (édition 2013) », in *Congo-Afrique*, n° 513, mars 2017, p. 263.

Le taux de participation des filles reste encore en dessous de 30% dans les provinces du Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Lomani et Kasai-central. Dans la ville de Kinshasa, la participation des garçons et celle des filles sont à égalité, soit 50% versus 50%. Il n'y a aucune province dans laquelle le taux de participation des filles est prépondérante à celle des garçons.

Tableau V : Taux de réussite par genres

PROVINCES ADM.	REUSS. TOT.	REUSS. GARÇONS			REUSS. FILLES	
		Réussites	%		Réussites	%
HORS-FRONTIÈRES	474	213	45%		261	55%
KINSHASA	141.084	68.858	49%		72.226	51%
KONGO-CENTRAL	49.111	25.636	52%		23.475	48%
MAI-NDOMBE	20.840	12.664	61%		8.176	39%
KWILU	78.339	42.899	55%		35.440	45%
KWANGO	23.682	13.231	56%		10.451	44%
NORD-UBANGI	5.740	3.887	68%		1.853	32%
ÉQUATEUR	18.798	11.495	61%		7.303	39%
SUD-UBANGI	12.632	8.246	65%		4.386	35%
TSHUAPA	10.497	6.873	65%		3.624	35%
MONGALA	11.121	7.675	69%		3.446	31%
TSHOPO	24.775	15.705	63%		9.070	37%
ITURI	14.456	8.194	57%		6.262	43%
HAUT-UELE	6.726	3.703	55%		3.023	45%
BAS-UELE	3.462	2.192	63%		1.270	37%
NORD-KIVU	39.831	20.017	50%		19.814	50%
SUD-KIVU	51.794	29.729	57%		22.065	43%
MANIEMA	16.610	11.733	71%		4.877	29%
HAUT-KATANGA	70.433	38.038	54%		32.395	46%
HAUT-LOMAMI	19.903	14.137	71%		5.766	29%
TANGANYIKA	15.993	10.867	68%		5.126	32%
LUALABA	18.281	10.821	59%		7.460	41%
KASAI-CENTRAL	32.237	22.235	69%		10.002	31%
KASAI	30.846	20.478	66%		10.368	34%
KASAI-ORIENTAL	21.798	14.380	66%		7.418	34%
SANKURU	14.531	9.243	64%		5.288	36%
LOMAMI	26.419	17.680	67%		8.739	33%
TOTAL RD CONGO	780.413	450.829	58%		329.584	42%
Sources : IG-CNC						

Sur l'ensemble du pays, les garçons ont réussi mieux que les filles, soit 58% versus 42%. A Kinshasa, en dépit de participation *ex-aequo*, les filles ont mieux réussi que les garçons, soit 51% versus 49%. Dans le Nord-Kivu, les garçons et les filles sont *ex-aequo* en réussite. Les taux de réussite des filles restent en dessous de 40% dans presque toutes les provinces administratives, excepté Kinshasa, Kongo-central, Kwilu, Kwango, Ituri, Haut-Uélé, Nord-Kivu, Haut-Katanga et Lwalaba.

Tableau VI : Statistique des superficies, populations, écoles secondaires, classes de 4^e et qualification des enseignants par provinces administratives⁸.

L'annuaire statistique de l'EPST à partir duquel ce tableau a été composé date de mai 2021. En deux ans, la situation a certes changé surtout en termes de population, de nombre d'écoles secondaires et d'enseignants qualifiés. Mais par défaut d'une base plus récente disponible, cet annuaire sert au besoin de la présente analyse.

Une autre remarque importante est celle des enseignants dits « qualifiés », c'est-à-dire ceux/celles qui ont un diplôme post-secondaire. L'expérience sur le terrain a montré que les diplômés d'État peuvent encore assurer de bonnes leçons s'ils sont bien encadrés. Ils sont nombreux ceux qui tiennent valablement même les classes de terminale au secondaire, surtout dans l'arrière-pays. Sans les sous-estimer, la présente analyse ne les aligne pas comme enseignants qualifiés.

Une dernière remarque est de signaler que le système éducatif de la RD Congo considère comme sous-qualifiés même les enseignants qui ont de grands diplômes post-secondaires mais qui n'ont pas été formés dans les filières de l'enseignement (le cas par exemple des universitaires non agrégés) ou qui enseignent des matières qui ne correspondent pas à leurs filières universitaires (par exemple, des philosophes qui enseignent le latin).

Le tableau VI rassemble les diplômés de trois ans post-secondaires, indépendamment de leurs filières d'études, dans le groupe « G » des gradués et ceux/celles de cinq ans d'études post-secondaires dans le groupe « L » des licenciés.

⁸ Ce tableau est établi à partir des statistiques de l'EPST 2019-2020 de mai 2021. La classe de 4^e (autrefois 6^e) est la dernière classe du secondaire, la « classe finale », la classe des candidats à l'Examen d'État.

PROVINCES ADM.	SUPERFICIE	POPULATION	%	ÉCOLES	CLASSES		ENSEIGNANTS QUALIFIÉS			
				SECOND.	DE 4 ^e	%	G	L	TOT	%
HORS-FRONTIÈRES										
KINSHASA	9.965	12.641.463	14,4%	2.107	5.780	11%	18.209	10.782	28.991	11,0%
KONGO-CENTRAL	53.920	5.575.000	6,4%	1.621	2.848	5%	7.500	1.628	9.128	3,5%
MAI-NDOMBE	127.243	1.768.327	2,0%	1.100	1.348	3%	2.016	89	2.105	0,8%
KWILU	78.441	3.637.000	4,1%	2.971	6.301	12%	15.942	1.305	17.247	6,5%
KWANGO	89.974	1.994.036	2,3%	1.509	2.397	5%	3.950	275	4.225	1,6%
NORD-UBANGI	56.644	1.037.000	1,2%	734	783	1%	1.492	267	1.759	0,7%
ÉQUATEUR	103.902	1.626.606	1,9%	987	1.210	2%	3.568	961	4.529	1,7%
SUD-UBANGI	51.648	2.744.000	3,1%	1.257	2.501	5%	2.096	253	2.349	0,9%
TSHUAPA	132.957	1.316.855	1,5%	722	876	2%	818	99	917	0,3%
MONGALA	58.141	1.793.564	2,0%	727	922	2%	1.853	364	2.217	0,8%
TSHOPO	199.567	2.614.630	3,0%	1.237	1.690	3%	3.719	2.176	5.895	2,2%
ITURI	65.658	4.241.236	4,8%	1.028	1.537	3%	4.797	1.101	5.898	2,2%
HAUT-UELE	89.683	1.920.867	2,2%	447	476	1%	1.440	324	1.764	0,7%
BAS-UELE	148.331	1.093.845	1,2%	349	312	1%	620	236	856	0,3%
NORD-KIVU	59.483	8.985.711	10,2%	2.084	3.629	7%	13.026	3.860	16.886	6,4%
SUD-KIVU	65.070	5.772.000	6,6%	2.054	2.696	5%	8.748	3.790	12.538	4,8%
MANIEMA	132.520	2.333.000	2,7%	1.135	1.417	3%	2.102	677	2.779	1,1%
HAUT-KATANGA	132.425	3.960.945	4,5%	1.872	3.909	7%	10.279	7.987	18.266	6,9%
HAUT-LOMAMI	108.204	2.540.127	2,9%	1.213	1.511	3%	2.223	453	2.676	1,0%
TANGANYIKA	134.940	2.482.009	2,8%	871	952	2%	1.083	161	1.244	0,5%
LUALABA	121.308	2.600.000	3,0%	566	807	2%	2.476	1.052	3.528	1,3%
KASAI-CENTRAL	59.111	2.976.806	3,4%	1.611	2.128	4%	5.261	1.346	6.607	2,5%
KASAI	95.631	3.199.891	3,6%	1.747	2.127	4%	5.948	1.084	7.032	2,7%
KASAI-ORIENTAL	9.545	5.475.398	6,2%	604	960	2%	2.599	989	3.588	1,4%
SANKURU	104.331	1.007.000	1,1%	928	1.641	3%	3.835	759	4.594	1,7%
LOMAMI	56.426	2.345.000	2,7%	1.306	1.758	3%	2.951	717	3.668	1,4%
TOTAL/RD CONGO	2.345.068	87.682.316	100%	32.787	52.516	100%	128.559	135.355	263.914	100%

L'approche par un tel tableau naît de la conviction que l'évaluation du taux de réussites à l'Examen d'État dans une province administrative dépend aussi de sa superficie et de la taille de sa population. Une province moins large en superficie peut accumuler une grande population alors qu'une province trop large en superficie peut compter une petite population. Le nombre d'écoles secondaires et le nombre de classes finales du secondaire influencent le taux de réussites à l'Examen d'État par rapport à l'ensemble du pays. Autant de facteurs qui devraient guider la carte scolaire qui fait

encore défaut en RD Congo. Ainsi un tel tableau aidera-t-il à apprécier chaque école à sa juste valeur.

On observe à travers la 4^e colonne du tableau VI que la population est répartie de façon inégale par province administrative en RD Congo. Les provinces à larges superficies sont parfois peu occupées, comptent peu d'écoles secondaires, peu de classes finales et donc peu de candidats à l'Examen d'État. Les provinces moins larges sont par contre parfois très peuplées et comptent beaucoup d'écoles secondaires pour un taux important de candidats à l'Examen d'État.

Le Bas-Uélé, par exemple, est la deuxième province la plus large du pays avec 148.331 km² de superficie (après la Tshopo) mais sa population ne représente que 1,2% de la population du pays. Elle ne compte qu'à peine 349 écoles secondaires avec 312 classes finales (soit 1%) et avec un taux de 0,3% des enseignants qualifiés du pays. Cette province n'a présenté que 4.441 candidats sur 1.001.346 (soit 4,4%) à l'Examen d'État, édition 2023. Ces candidats ont pourtant réussi à 78%. La province accuse un degré satisfaisant d'enseignement mais elle dispose de trop peu de bénéficiaires, faute d'une population proportionnelle à sa superficie. Avec un taux d'enseignants qualifiés de 0,3%, on peut déduire que le mérite de cette province pour ses réussites repose sur les enseignants diplômés d'État qui tiennent en main le système éducatif dans la province.

La ville province de Kinshasa qui est la deuxième province la moins large avec 9.965 km² de superficie (après le Kasai oriental) regorge à elle seule 14,4% de la population du pays, 11% des classes finales du pays et 11% des enseignants qualifiés du pays. Aucune autre province administrative du pays n'atteint le taux de 7% des enseignants qualifiés du pays. Le Haut-Katanga regorge à peine 6,9%, suivi du Kwilu avec 6,5%. On comprend dès lors que la province de Kinshasa représente à elle seule un taux de 17,2% de participation et un taux de 18% de réussite du pays à l'édition 2023 de l'Examen d'État.

Indépendamment des proportions des superficies et des populations, on observe que les provinces du Kwilu, de Kinshasa, du Haut-Katanga et du Nord-Kivu prennent la part du lion en nombre de classes finales et d'enseignants qualifiés du pays. À elles seules, elles regorgent 37% des classes finales du pays et 31% des enseignants qualifiés du pays. On comprend que ces provinces administratives aient réalisé de bons records de réussites à l'Examen d'État, édition 2023.

Répartition Nord-Sud

En RD Congo, on parle souvent de « Ouest et Est » du pays avec toutes les implications linguistiques (Kiswahili versus Lingala-Kikongo, avec le Tshiluba comme zone neutre) et sécuritaires (notamment les conflits armés à l'Est). Nous proposons ici un autre langage, celui de « Nord-Sud ». Pour cela, nous définissons une autre ligne de l'équateur, ou plutôt, nous

déplaçons l'équateur. Au lieu d'une ligne horizontale parallèle à la ligne de terre, nous prenons l'équateur comme une ligne oblique qui divise la RD Congo en deux parties en passant par les villes de Mbandaka et Kalemie, comme l'indique la carte ci-dessous. Nous appelons cette ligne « nouvel équateur ». Elle divise la RD Congo en deux parties : nous appelons le Nord-Est « Nord », c'est-à-dire la partie située au-dessus du nouvel équateur, et le Sud-Est « Sud », la partie située au Sud du nouvel équateur.

Plusieurs provinces administratives sont coupées par le nouvel équateur. Attribuons à chaque province sa petite portion qui tombe de l'autre côté du nouvel équateur. Ainsi les provinces de l'Équateur, de la Tshuapa et du Maniema seront considérées au Nord tandis que les provinces de Sankuru et Tanganyika seront considérées au Sud. Les tableaux VII, VIII et IX permettent d'en tirer quelques conséquences.



**Tableau VII : Présentation des superficies, populations et écoles secondaires
par provinces administratives du « Nord » de la RD Congo**

PROVINCES	SUPERFICIE (km²)		POPULATION		ECOLES SECONDAIRES	
	SUPERFICIE	%	POPULATION	%	SECONDAIRE	%
Nord-Ubangi	56.644	5%	1.037.000	3%	734	6%

Sud-Ubangi	51.648	4%	2.744.000	8%	1.257	10%
Mongala	58.141	5%	1.793.564	5%	727	6%
Equateur	103.902	9%	1.626.606	5%	987	8%
Haut-Uélé	89.683	8%	1.920.867	5%	447	4%
Bas-Uélé	148.331	13%	1.093.845	3%	349	3%
Tshuapa	132.957	11%	1.316.855	4%	722	6%
Ituri	65.658	6%	4.241.236	12%	1.028	8%
Tshopo	199.567	17%	2.614.630	7%	1.237	10%
Maniema	132.520	11%	2.333.000	7%	1.135	9%
Nord-Kivu	59.483	5%	8.985.711	25%	2.084	16%
Sud-Kivu	65.070	6%	5.772.000	16%	2.054	16%
TOTAL NORD :	1.163.604	100%	35.479.314	100%	12.761	100%

Tableau VIII : Présentation des superficies, populations et écoles secondaires par provinces administratives du « Sud » de la RD Congo

PROVINCES	SUPERFICIE (km ²)		POPULATION		ECOLES SECONDAIRES	
	SUPERFICIE	%	POPULATION	%	SECONDAIRE	%
Mai-Ndombe	127.243	11%	1.768.327	3%	1.100	5%
Kwango	89.974	8%	1.994.036	4%	1.509	7%
Kwilu	78.441	7%	3.637.000	7%	2.971	15%
Kinshasa	9.965	1%	12.641.463	24%	2.107	10%
Kongo-Central	53.920	5%	5.575.000	11%	1.621	8%
Kasaï	95.631	8%	3.199.891	6%	1.747	9%
Kasaï-Central	59.111	5%	2.976.806	6%	1.611	8%
Kasaï-Oriental	9.545	1%	5.475.398	11%	1.028	5%
Sankuru	104.331	9%	1.007.000	2%	928	5%
Lomami	56.426	5%	2.345.000	5%	1.306	6%
Haut-Lomami	108.204	9%	2.540.127	5%	1.213	6%
Tanganyika	134.940	11%	2.482.009	5%	871	4%
Haut-Katanga	132.425	11%	3.960.945	8%	1.872	9%
Lualaba	121.308	10%	2.500.000	5%	566	3%
TOTAL SUD	1.181.464	100%	52.103.002	100%	20.450	100%

Tableau IX : Comparaison du « Nord » avec le « Sud » de la RD Congo

PROVINCES	SUPERFICIES		POPULATIONS		ECOLES SECONDAIRES	
	SUPERFICIE	%	POPULATION	%	SECONDAIRE	%
Nord	1.163.604	50%	35.479.314	41%	12.761	38%
Sud	1.181.464	50%	52.103.002	59%	20.450	62%
Totaux	2.345.068	100%	87.582.316	100%	33.211	100%

Avec ce nouvel équateur, la RD Congo est répartie en deux parties plus ou moins égales en termes de superficie. On observe cependant une très grande différence en termes de populations et d'implantations des écoles secondaires. Le Nord n'est occupé qu'à 41% de la population du pays et ne regorge que 38% des écoles secondaires du pays. Tandis qu'au Sud, la population représente 59% de celle du pays avec 62% des écoles secondaires du pays.

Pour une superficie égale, on a risqué de n'avoir que la moitié d'écoles secondaires du pays au Nord. Le nombre de candidats présentés à l'Examen d'État et le nombre d'enseignants qualifiés suivent la même proportion. Et donc aussi la formation de l'élite pour booster le développement du pays suivrait la même proportion. Il y a moins de diplômés au Nord qu'au Sud. La mise sur pieds de la carte scolaire pourrait veiller à répartir dans le pays les écoles secondaires à la proportion des populations entre le Nord et le Sud.

Évaluer les réussites dans le pays cache la mauvaise répartition des écoles et des enseignants qualifiés sur le territoire national. Les grandes villes avec les infrastructures avancées (routes, moyens de transport publics, électricité, eau, nouvelles technologies, etc.) sont plus concentrées au Sud. Pour se rendre à la ville capitale du pays, plusieurs citoyens du Nord passent par les pays voisins. Les manuels et matériels didactiques sont produits en grande partie au Sud et ne sont pas facilement accessibles au Nord. Ceci affecte à l'avance la chance de performance des réussites au Nord. Avec la nouvelle politique de développer les 145 territoires, il serait utile de prendre en compte cette répartition socioéconomique du pays.

Conclusion

L'évaluation populaire constate une baisse de la qualité de l'éducation à cause de la faible capacité diplômante. Plusieurs diplômés d'État reflètent de moins en moins la valeur de leurs diplômes sur le marché d'emploi et dans leurs études universitaires. Les efforts politiques d'embellir les résultats en accordant un grand nombre de diplômes ne réussissent pas toujours à cacher la misère d'un enseignement au rabais. Par ailleurs, le

degré de difficulté des questionnaires semble avoir baissé sensiblement par rapport à ce qu'il était dans les premières années de l'Examen d'État.

La médiocrité générale des résultats n'est pas à imputer aux enseignants ni au processus de l'Examen d'État mais bien au fait que les enseignants se retrouvent en classe finale avec des jeunes qui manquent des bases solides et qui comptent sur des réussites frauduleuses. Ce réflexe de la corruption remonte à l'enseignement primaire. Nous l'avons dit : le Ministre provincial de Kinshasa a déploré, sur la chaîne nationale de télévision, les témoignages des élèves finalistes du primaire qui ont révélé à l'occasion de leurs épreuves nationales de fin d'études primaires (ENAFET), édition 2023, qu'ils ont payé 15.000 francs congolais (soit 6 US\$ à l'époque) dont 75% pour les inspecteurs et 25% pour leurs badges⁹. Tous les frais relatifs à ces épreuves sont pourtant pris en charge par le gouvernement depuis quatre ans. Le monnayage auquel les élèves s'habituent depuis l'école primaire fait son cours jusqu'à l'université, avec une crête aux épreuves de l'Examen d'État. Les batteries doivent être mises en marche pour éradiquer ce phénomène sur le territoire national.

Le relèvement de la qualification des enseignants et de la qualité de l'enseignement sont une première condition de l'amélioration de la qualité des épreuves certificatives nationales de l'Examen d'État. Une autre condition est la lutte contre toutes les formes de corruption qui entourent l'Examen d'État. Tout le monde en parle. Tout le monde en souffre. Mais rien ne change. Il faut un sens élevé de la vérité et de la justice si l'on veut offrir à la nation des agents de changement et de développement du pays.

Les chefs d'établissement et les promoteurs des écoles doivent encadrer les enseignants de manière à ce qu'ils donnent des enseignements de qualité qui rassurent la réussite de leurs candidats aux épreuves nationales de l'Examen d'État. Les élèves ne doivent pas ressentir le besoin de recourir à la fraude sous toutes ses formes pour garantir leurs réussites. Les inspecteurs impliqués dans le processus de l'Examen d'État doivent comprendre que ce n'est pas en martyrisant le système éducatif du pays que l'on va se servir de son sang pour survivre.

La dernière condition serait pécuniaire : bien gérer les frais relatifs aux épreuves nationales, payer décemment les partenaires éducatifs (enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs et correcteurs) et renforcer les mesures de sécurité dans le transport des épreuves et dans leur déroulement dans les centres d'Examen d'État. Le respect et la dignité de notre pays dans les universités nationales et étrangères dépendent fondamentalement de la qualité des diplômes d'État. La valeur nationale et internationale du diplôme d'État dépend à son tour du soin que les acteurs éducatifs donnent à tout le processus du traitement de l'Examen d'État. ■

9 *Congo-Afrique*, n° 577 – septembre 2023, p. 756.